



BNP PARIBAS
FORTIS

Publication annuelle des informations sur l'identité des 5 premiers(es) plates-formes d'exécution et/ou intermédiaires financiers et sur la qualité d'exécution obtenue

(Conformément à l'article 3 du règlement délégué (UE) 2017/576 de la commission du 8 juin 2016
et à l'article 65, paragraphe 6 du règlement délégué (UE) 2017/565 du 25 avril 2016 de la directive 2014/65/UE
concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II))

RAPPORT 2019 - ACTIVITÉ 2018

Date de publication

25 avril 2019

La directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) exige des entreprises d'investissement qui exécutent des ordres de clients qu'elles établissent et publient une fois par an (avant le 30 avril), pour chaque catégorie d'instrument financier, le classement des cinq premières plates-formes d'exécution ou des cinq premiers intermédiaires financiers auxquels elles font appel pour l'exécution des ordres, en termes de volume de négociation (exprimé en pourcentage) sur lesquelles elles ont exécuté des ordres de clients au cours de l'année précédente et des informations synthétiques sur la qualité d'exécution obtenue.

Les informations doivent être fournies pour chaque catégorie d'instrument financier, de manière séparée selon qu'il s'agisse de clients de détail ou de clients professionnels au sens de la réglementation MiFID. Les informations concernant les contreparties éligibles sont exclues de ces rapports. En outre, compte tenu de la nature spécifique des opérations de financement sur titres (OFT), les entreprises exécutant celles-ci devraient publier l'identité des cinq premières plates-formes d'exécution dans un rapport distinct.

La Banque remplit son obligation d'information et de publication pour toutes ses activités (réception et transmission des ordres, exécution des ordres pour compte du client et opérations de financement sur titres) sous la forme de quatre rapports qui sont repris dans le présent document en respectant le contenu et le format définis par la directive MiFID dans son article 3 du Règlement délégué (UE) 2017/576 du 8 juin 2016 et de son article 65, paragraphe 6 du règlement délégué (UE) 2017/565 du 25 avril 2016.

Ces rapports se présentent comme suit :

1. Réception et Transmission des ordres	Il s'agit ici de l'activité de réception et de transmission des ordres de la Banque. Ce rapport reprend le classement des cinq premiers intermédiaires financiers auxquels la Banque fait appel pour l'exécution des ordres de ses clients.
2. Exécution des ordres pour compte du client	Il s'agit ici de l'activité d'exécution des ordres pour compte du client de la Banque. Ce rapport reprend le classement des cinq premières plates-formes d'exécution sur lesquelles la Banque a exécuté les ordres de ses clients.
3. Opérations de financement sur titres (OFT)	Il s'agit ici des opérations de financement sur titres de la banque que cette dernière doit rapporter séparément de ses autres activités d'exécution.
4. Qualité d'exécution obtenue	Il s'agit ici de la synthèse de l'analyse que la Banque fait et les conclusions qu'elle tire du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue.

Le contenu de ces rapports a été finalisé le 15 Avril 2019. Bien que BNP Paribas Fortis a pris toutes les mesures raisonnables pour sauvegarder le caractère correct, précis et non-trompeur des informations, elle n'accepte pas de responsabilité pour n'importe quel dommage subi par des clients, hormis le cas de fraude ou de faute grave.

TOP5 des Intermédiaires Financiers
Clients de détail

Catégorie d'instruments	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES (Actions et Certificats Représentatifs)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)					
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	19.13%	48.73%	Non applicable	Non applicable	1.07%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	4.72%	2.51%	21.67%	51.62%	0.00%
Kepler Chevreux SA 9695005EOZG9X8IRJD84	0.48%	1.27%	67.60%	25.86%	0.00%
(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)					
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	32.50%	32.34%	Non applicable	Non applicable	1.06%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	0.92%	0.27%	7.60%	32.78%	0.00%
BNP Paribas Securities Corp. RCNB6OTYUAMMP879YW96	0.14%	0.08%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Kepler Chevreux SA 9695005EOZG9X8IRJD84	0.01%	0.00%	41.76%	44.60%	0.00%
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	34.97%	13.55%	Non applicable	Non applicable	0.84%
Kyte Broking Ltd 1ZU7M6R6N6PXYJ6V0C83	2.17%	0.00%	Non applicable	Non applicable	0.00%
BNP Paribas Securities Corp. RCNB6OTYUAMMP879YW96	0.64%	0.09%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Kepler Chevreux SA 9695005EOZG9X8IRJD84	0.31%	0.00%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	0.21%	0.07%	2.61%	7.76%	1.99%
Niveaux pas de cotation/liquidité non disponibles					
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	3.72%	1.07%	Non applicable	Non applicable	0.63%
BNP Paribas Securities Corp. RCNB6OTYUAMMP879YW96	0.05%	0.01%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(G) (i) DERIVES SUR ACTIONS (Options et Futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	100.00%	100.00%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(H) (i) DERIVES TITRISES (Warrants et Dérivés sur certificats préférentiels)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	99.83%	99.90%	Non applicable	Non applicable	0.48%
BNP Paribas SA, London branch ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	0.10%	0.03%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	0.07%	0.03%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Kepler Chevreux SA 9695005EOZG9X8IRJD84	0.00%	0.03%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(K) PRODUITS INDICIELS COTES (ETP)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant) (nom et LEI)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	43.65%	35.97%	Non applicable	Non applicable	1.91%
BNP Paribas SA, London branch ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	37.31%	43.94%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	18.91%	20.06%	Non applicable	Non applicable	0.03%
BNP Paribas Securities Corp. RCNB6OTYUAMMP879YW96	0.12%	0.03%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(M) AUTRES INSTRUMENTS				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant) (nom et LEI)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	100.00%	100.00%	Non applicable	Non applicable	1.35%

TOP5 des Intermédiaires Financiers (OFT exclus)
Clients Professionnels

Catégorie d'instruments	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES (Actions et Certificats Représentatifs)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant) (nom et LEI)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)					
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	35.03%	18.81%	51.71%	38.94%	0.00%
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	14.68%	48.12%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Kepler Chevreux SA 9695005EOZG9X8IRJD84	1.44%	2.38%	Non applicable	Non applicable	0.00%
(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)					
ING Bank NV 3TK20IVIUJ8J3ZU0QE75	31.39%	0.40%	Non applicable	Non applicable	0.00%
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	6.85%	19.41%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	5.44%	5.54%	13.81%	36.19%	0.00%
BNP Paribas Securities Corp. RCNB6OTYUAMMP879YW96	0.04%	0.79%	Non applicable	Non applicable	0.00%
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	1.27%	3.76%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Niveaux pas de cotation/liquidité non disponibles					
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	3.86%	0.79%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(H) (i) DERIVES TITRISES (Warrants et Dérivés sur certificats préférentiels)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant) (nom et LEI)		Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	100.00%	100.00%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(K) PRODUITS INDICIELS COTES (ETP)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers intermédiaires financiers classés par volumes de négociation (ordre décroissant) (nom et LEI)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas SA (BDDF RTO) ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	61.47%	37.21%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Exane SA 969500UP76J52A9OXU27	29.97%	25.58%	Non applicable	Non applicable	0.00%
BNP Paribas SA, London branch ROMUWSFPU8MPRO8K5P83	8.55%	37.21%	Non applicable	Non applicable	0.00%



TOP5 des plate-formes d'exécution

Clients de détail

Catégorie d'instruments	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILÉS (Actions et Certificats Représentatifs)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
Euronext Expert Market VPXB (Euronext - Ventes Publiques Brussels)	99.71%	93.36%	Non applicable	Non applicable	0.00%
Niveaux pas de cotation/liquidité non disponibles					
Euronext Expert Market VPXB (Euronext - Ventes Publiques Brussels)	0.29%	6.64%	Non applicable	Non applicable	0.00%

Catégorie d'instruments	(B) (i) INSTRUMENTS DE DETTE (Obligations)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Catégorie d'instruments	(B) (ii) INSTRUMENTS DE DETTE (Instruments du marché monétaire)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%



Catégorie d'instruments	(C) (i) DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT (Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Catégorie d'instruments	(C) (ii) DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT (Swaps, forwards et autres dérivés sur taux d'intérêt)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%



Catégorie d'instruments	(E) (i) DÉRIVÉS SUR DEVICES (Options et Futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant) (nom & LEI ou MIC)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKVRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Class of Instrument	(E) (ii) DÉRIVÉS SUR DEVICES (Swaps, forwards et autres dérivés sur devises)				
Notification if <1 average trade per business day in the previous year	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKVRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

TOP5 des plate-formes d'exécution
Clients Professionnels

Catégorie d'instruments	(B) (i) INSTRUMENTS DE DETTE (Obligations)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Catégorie d'instruments	(B) (ii) INSTRUMENTS DE DETTE (Instruments du marché monétaire)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Catégorie d'instruments	(C) (ii) DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT (Swaps, forwards et autres dérivés sur taux d'intérêt)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKRZY01T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%



Catégorie d'instruments	(E) (i) DÉRIVÉS SUR DEVICES (Options et Futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKVRZYO1T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Catégorie d'instruments	(E) (ii) DÉRIVÉS SUR DEVICES (Swaps, forwards et autres dérivés sur devises)				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKVRZYO1T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%

Catégorie d'instruments	(M) AUTRES INSTRUMENTS				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKVRZYO1T647	100.00%	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%



TOP5 des plate-formes d'exécution

Clients Professionnels

Catégorie d'instruments	(M) AUTRES INSTRUMENTS	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N	
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
BNP Paribas Fortis NV/SA KGCEPHLVVKVRZY01T647	100.00%	100.00%



Introduction

Sur base de l'analyse de la qualité d'exécution des ordres, la banque a tiré plusieurs conclusions et a mis à jour sa politique d'exécution des ordres qui rentrera en vigueur à partir du 1er Mai 2019. Les changements et les points d'attention les plus importants peuvent être résumés comme suit :

- # La banque a affiné la sélection du "marché de référence" pour les actions et les produits indiciels cotés (ETP) qui sont admis à la négociation sur plusieurs marchés réglementés en se basant respectivement sur (1) la notion de "marché local" (ou "Home market") de l'action listée en question et (2) la notion de devise de cotation (EUR versus devises étrangères) du produit indiciel coté en question;
- # La Banque a étendu la liste de ses systèmes multilatéraux de négociation (SMN ou encore MTF) aux SMN de type Dark et a ajouté de nouveaux internalisateurs systématiques (IS);
- # La Banque a lancé, pour les ordres soignés, le processus de demande de cotation (RFQ) concernant les fonds indiciels cotés (ETF);
- # La Banque a renforcé le suivi de la qualité d'exécution obtenue pour ses ordres.

La banque est également tenue de publier les informations suivantes :



(a) Une explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution

Pour que la Banque obtienne, dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible pour ses clients lorsqu'elle exécute ou transmet leurs ordres, la Banque prend en compte des facteurs d'exécution tels que le prix, les coûts relatifs à l'exécution, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre ou toute autre considération relative à l'exécution.

Pour les ordres des clients de détail sous MiFID, la Banque détermine le meilleur résultat possible sur la base du coût total (prix + coûts) aussi bien pour les ordres que la Banque transmet pour exécution (services de réception et transmission d'ordres - RTO) que pour ceux qu'elle exécute elle-même pour le compte de ses clients. La Banque prend en compte, notamment, ses propres coûts d'exécution ainsi que les frais de change payés pour les ordres sur des instruments financiers négociés dans une devise autre que l'EURO.

En fonction du service d'exécution rendu, la Banque peut adapter l'importance relative du facteur d'exécution « coût total » en faveur d'autres facteurs sur base de critères comme la taille et la nature de l'ordre, la catégorie du client (en ce compris sa classification MiFID en tant que client de détail ou professionnel) ou le type et le niveau de liquidité de l'instrument financier en question.

Pour le service de réception et de transmission d'ordre portant sur des instruments financiers cotés sur une plate-forme de négociation, la Banque a affiné, comme suit, la sélection de son marché de référence afin de renforcer la pertinence du "coût total" pour ses clients :

- pour les actions cotées sur plusieurs marchés réglementés, la Banque s'appuie, lors de l'exécution des ordres du client, sur la notion du «Home Market» (ou "marché local") de l'instrument financier en question, à condition qu'il offre un niveau de liquidité acceptable et, par conséquent, une meilleure formation des prix.
- pour un produit indiciel coté sur plusieurs marchés réglementés ou en plusieurs devises de cotation, la Banque considère principalement un marché de référence dans lequel l'instrument financier est négocié en EUR afin d'éliminer (dans la mesure du possible) les commissions de change et de réduire ainsi les coûts d'exécution pour le client. Si l'instrument financier n'est pas négocié en EUR, la Banque exécute l'ordre du client, si possible et par ordre de priorité, en USD ou en GBP (si l'USD n'est pas disponible), à l'exception d'un produit indiciel coté qui suit un indice libellé en GBP (par exemple, FTSE UK), auquel cas la Banque privilégiera d'abord l'exécution de l'ordre en GBP.

Pour les ordres soignés ("care orders"), la Banque a mis davantage l'accent sur l'amélioration du prix d'exécution et de la probabilité d'exécution. Cela s'est traduit par l'extension de ses systèmes multilatéraux de négociation (SMN) aux SMN (ou MTF) de type Dark et a ajouté de nouveaux internalisateurs systématiques (voir question (d)). Par ailleurs, la Banque a commencé à intégrer de nouveaux intermédiaires financiers pour répondre à ses demandes de cotation (RFQ) sur les fonds indiciaux cotés. Ces mesures visent à accroître l'accès à la liquidité et à améliorer les prix d'exécution pour les clients.



(b) Une description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres

Dans le cadre de son activité de réception et transmission des ordres relatifs à des instruments financiers négociés sur des plates-formes de négociation (en particulier des actions et instruments assimilés, produits indicels cotés, dérivés titrisés et dérivés sur actions), la Banque, elle-même une entité du Groupe BNP Paribas, fait appel à des intermédiaires financiers tiers dont certains d'entre eux sont aussi des entités du Groupe BNP Paribas, notamment BNP Paribas SA; Exane SA; BNP Paribas Securities Corp.; BNP Paribas SA, London Branch; BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch.

(c) Une description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

Pour la réception et transmission des ordres des clients, la Banque, lors de l'exécution des ordres, n'a reçu aucune rémunération, aucune remise ou aucun avantage non monétaire pour l'acheminement des ordres vers une plate-forme d'exécution ou un intermédiaire financier particulier qui serait en violation des exigences de la Directive MiFID relatives aux conflits d'intérêts ou aux incitations.

(d) Une explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise

La Banque examine régulièrement ses marchés de référence dans le cadre de son obligation de surveiller l'efficacité constante de ses dispositions en matière d'exécution d'ordres et de la qualité d'exécution obtenue. Dans ce cadre, la Banque a remplacé les marchés de référence qui ne répondent plus aux exigences de la Banque en matière de meilleure exécution et qui ne permettraient pas d'atteindre le meilleur résultat possible pour ses clients.

En ce qui concerne les ordres soignés ("care orders"), la Banque a étendu la liste de ses systèmes multilatéraux de négociation (SMN) aux SMN (ou MTF) de type Dark et a élargi également ses accès à des internalisateurs systématiques additionnels offerts par les intermédiaires financiers auxquels elle fait appel. Les deux actions visent l'accès à plus de liquidités sur le marché et l'obtention d'un meilleur prix d'exécution pour le client.



(e) Une explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres

Les services d'exécution d'ordre offerts par la Banque sont de deux types :

- la réception et transmission des ordres de ses clients à des intermédiaires financiers tiers pour exécution
- l'exécution des ordres par la Banque elle-même pour le compte de ses clients.

Le type de service d'exécution d'ordre fourni dépend des lieux d'exécution acceptés par la Banque pour chaque type d'instrument financier qu'elle offre. Il est donc indépendant de la catégorisation des clients MiFID (clients de détail par rapport aux clients professionnels). La Banque informe les clients de détail et les clients professionnels, de manière similaire, si elle constate toute difficulté importante susceptible de l'empêcher d'exécuter leurs ordres.

Cependant, d'autres aspects de l'exécution d'ordre dépendent de la catégorisation du client. C'est le cas notamment pour les clients de détail où le meilleur résultat possible sera déterminé en termes du "coût total", tandis que pour les clients professionnels, d'autres facteurs peuvent prévaloir (par exemple, la taille de l'ordre ou la rapidité d'exécution).

(f) Une indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client

Dans le cas particulier des ordres soignés ("care orders") relatifs aux instruments financiers négociés sur une plate-forme de négociation (en particulier des actions et instruments assimilés et produits indicels cotés), et dans la mesure où cela risque de s'avérer déterminant pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client, la Banque peut privilégier, l'impact de la taille de l'ordre, la probabilité et la rapidité de son exécution et l'expertise de l'intermédiaire financier à qui la Banque transmet ses ordres.



(g) Une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué de la Commission (UE) 2017/575

Afin de contrôler la qualité de l'exécution, la Banque utilise des données et des outils comparatifs, par exemple: les données Bloomberg, les niveaux de liquidité et les comparaisons de prix disponibles sur les lieux d'exécution ou mis à disposition par les teneurs de marché ainsi que les rapports d'exécution des intermédiaires financiers. Ces données et outils sont utilisés ex-ante pour déterminer un prix juste ou pour choisir la meilleure offre de prix.

Par ailleurs, la Banque évalue de manière régulière la qualité d'exécution obtenue des ordres traités afin d'envisager d'éventuelles améliorations. Pour certains instruments financiers, son analyse ex-post est basée sur des données de marché et divers prix de référence qui lui sont fournis par des prestataires externes indépendants.

(h) S'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.

La Banque n'utilise pas de fournisseur de système consolidé de publication pour l'analyse de la meilleure exécution. La Banque surveillera la disponibilité de ces fournisseurs et la qualité des informations qu'ils fournissent dans le cadre des révisions continues que la Banque réalise sur ses dispositions en matière d'exécution des ordres.

BNP PARIBAS FORTIS SA

Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles

RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702

BNP Paribas Fortis SA est un établissement de crédit de droit belge soumis au contrôle prudentiel de la Banque Centrale Européenne et de la Banque Nationale de Belgique ainsi qu'au contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) en matière de protection des investisseurs et des consommateurs.

25.04.2019 | F05673F



BNP PARIBAS
FORTIS